



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de l'éducation
nationale
de la Vienne

Evaluation
et expertise
pédagogique

Secrétariat
des corps d'inspection

Inspecteur de l'éducation nationale
enseignement technique
IEN-ET

IEN-ET/2017
Affaire suivie par
Philippe RAMBAUD
Téléphone
05 16 52 65 06
05 16 52 64 82
Télécopie
05 16 52 65 69
Courriel
Philippe.rambaud@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22, rue Guillaume VII
Le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers cedex

L'inspecteur de l'éducation nationale –
enseignement général – Anglais-Lettres
à mesdames et messieurs les enseignants
d'anglais-lettres

s/c de mesdames, messieurs les proviseurs
Lycées professionnels publics et privés sous
contrat

Poitiers, le 25 septembre 2017

Objet : lettre de rentrée anglais-lettres 2017

Cher(e)s collègues,

Cette année la lettre de rentrée comporte une partie commune aux IEN-ET/EG et une partie plus spécifique lettres-anglais.

Le projet académique

Cette rentrée est marquée par la présentation et la mise en œuvre du projet académique 2017-2021 dont les quatre ambitions sont les suivantes :

- Construire des apprentissages durables.
- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours.
- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.
- Former pour favoriser le développement professionnel de tous les personnels dès l'entrée dans le métier.

L'ensemble du dossier est téléchargeable sur votre intranet et nous vous invitons à le consulter afin de prendre connaissance des objectifs opérationnels et des nombreux leviers proposés :

<https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/projet-academique-2017-2021-244525.kjsp>

Le Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations

Dans le cadre du PPCR, les modalités de votre évaluation pédagogique changent à cette rentrée. Certains d'entre vous seront éligibles à un « rendez-vous de carrière ». (Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale).

Concrètement, si cette année, vous êtes concerné par un rendez-vous de carrière vous recevrez, à minima un mois à l'avance, une information fixant les dates de vos deux entretiens. Le deuxième entretien étant celui que vous aurez avec votre chef d'établissement. Pour autant, nous resterons à votre écoute et à vos côtés pour tout accompagnement/conseil. Ainsi nous serons amenés à poursuivre nos observations en séance, conduire des entretiens individuels, réunir les équipes disciplinaires ou pluridisciplinaires avec la seule volonté de vous permettre, si besoin, de consolider davantage l'ensemble des compétences du référentiel du métier de professeur.

La poursuite d'études en STS : la liaison BAC PRO/BTS

Depuis plusieurs années, nous constatons une augmentation du nombre de bacheliers professionnels intégrant une STS et particulièrement dans le secteur de la production (50 % des effectifs de STS pour la production et 20 % dans le tertiaire). Pour améliorer les résultats de ces bacheliers à l'examen du BTS (inférieurs à 65 %), plusieurs dispositifs et formations sont mis en œuvre pour accompagner les équipes enseignantes de BAC PRO et de STS. Il s'agit notamment du dispositif académique BAC PRO+ et des dispositifs du PAF visant à renforcer et à accompagner les liaisons BAC PRO-BTS et notamment dans certains BTS où le flux de bacheliers professionnels est important.

La réserve citoyenne et parcours éducatifs

Les parcours éducatifs (avenir, de santé, d'éducation artistique et culturelle, citoyen) sont à mettre en œuvre depuis la rentrée 2015. Les actions et les projets que vous menez avec vos élèves doivent donc désormais s'inscrire, dans la mesure du possible, dans ces parcours. Vous pouvez solliciter des membres de la réserve citoyenne pour participer à vos projets. Leur intervention est bénévole.

Plus spécifiquement s'agissant des lettres-anglais, je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues arrivant dans l'Académie ainsi qu'à ceux entrant dans le métier. Notre académie accueille cette année trois professeurs stagiaires, je leur souhaite tout particulièrement la bienvenue dans le métier. Je remercie à cette occasion les tuteurs qui ont accepté de les accompagner et au-delà de la passation des connaissances et des compétences à leurs élèves, d'œuvrer à la passation de leurs compétences professionnelles, certains pour une première dans leur carrière. La formation des enseignants - initiale et continue - est un élément central de la refondation de l'École de la République. Pour la formation initiale, elle se fait en lettres anglais en concertation avec madame Garnier-Colas, Professeur Formateur Académique qui assure la formation et l'interface avec l'Espé.

Nous devons cette année encore poursuivre **la réflexion sur la place et la forme de l'évaluation dans l'apprentissage des élèves**, mais aussi sur la façon d'en rendre compte aux familles. La prise en compte de la diversité des élèves reste un axe fort de notre politique éducative. La loi pour la Refondation de l'École de la République a reconnu le principe d'une École inclusive. La réussite de tous les élèves exige non seulement des environnements scolaires de qualité propice à la construction de la confiance mais également des pratiques pédagogiques adaptées.

Pour rappel le **BO du 31 mars 2016** fixe les objectifs à maintenir pour cette rentrée en Lycée professionnel. Je sais pouvoir compter sur votre implication pour, au sein des équipes pédagogiques, contribuer à :

- 1. Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel.**
- 2. Accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle.**
- 3. Rendre les choix d'orientation plus réversibles.**
- 4. Alléger la pression certificative sur l'année de seconde.**

Je sais croire que, dans la poursuite de **la réforme du collège**, Lettres et Langues en 3ème PEP continueront d'avoir toute leur place dans les huit thématiques qui forment le socle des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires pour, dans une démarche de projet, conduire nos élèves à une réalisation concrète, individuelle ou collective. Je rappelle l'existence du vademecum produit par le GT dédié à la 3éPEP comme document d'accompagnement.

Le groupe de travail académique dédié à l'Enseignement Général Lié à la Spécialité s'attachera cette année à suivre la mise en place de l'EGLS avec pour seul objectif de conduire nos jeunes à acquérir des compétences transversales, développer une appétence pour le métier et comprendre les enjeux du monde professionnel. J'appelle de mes vœux que l'on parvienne cette année à considérer en lettres-anglais l'EGLS comme une complémentarité des disciplines (et non l'Enseignement Général au service de l'Enseignement Professionnel) : cela signifie que chaque discipline propose un projet EGLS en s'appuyant sur le profil des élèves. Le constat est qu'il ne va pas toujours de soit que des thématiques soient proposées. Le préalable reste que pour que l'EGLS figure à l'emploi du temps il faut qu'il y ait projet(s).

L'usage du numérique au service de l'action éducative en lien avec des pratiques pédagogiques diversifiées doit être poursuivi. Rappelons en ce début d'année que les outils numériques (baladodiffusion, E.N.T, usage du BYOD -) sont des facilitateurs de l'entraînement et d'évaluation et participent de l'individualisation des parcours.

Au **plan académique de formation** (date limite d'inscription le 2 octobre, limité à 3 vœux) quatre dispositifs sur lesquels j'attire particulièrement votre attention :

17A0130255 : LE SILENCE DU PROFESSEUR DE LANGUE

17A0130401 : ANGLAIS : ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

17A0130326 : PROJET NEUROSUP POUR FACILITER LIAISON BAC PRO BTS

17A0130510 : NUMERIQUE DECLENCHEUR DE PAROLE EN COURS DE LANGUE

A la session de juin 2017, pour les baccalauréats général et professionnel, le taux de réussite global de 89,5 % dans l'académie de Poitiers, stable par rapport à 2016, est supérieur au niveau national. Les taux de réussite globaux au CAP, BEP sont cette année aussi supérieurs à la moyenne nationale.

Je tiens à vous remercier pour votre contribution au bon **déroulement des épreuves d'anglais et de lettres de la session 2017**. Les équipes devront néanmoins rester vigilantes et poursuivre les efforts pour confirmer l'acquisition réelle des compétences en langues. **A noter qu'à compter de la session 2018 le nombre de documents proposés par les candidats au CAP passera de 8 à 6 documents** (3 documents de type "texte ou image" étudiés au cours de la formation et 3 supports liés à l'activité et/ou à l'expérience du candidat) et à titre expérimental les textes seront d'une longueur de 15 lignes environ. Nous aurons l'occasion d'en discuter lors de mes visites en établissements.

Des observations de CCF in progress ont été menées dans les 4 départements. Elles ont été l'occasion d'échanger avec les équipes sur la préparation et l'organisation des épreuves. Le choix des thèmes demeure un enjeu important sur lequel nous devons poursuivre nos efforts : on veillera à poursuivre la démarche déjà bien engagée à ce qu'ils soient problématisés et conduisent les jeunes à s'exprimer à la première personne. Chargée de mission et IEN nous nous sommes attachés à observer dans quelle mesure le fait de proposer une 1ère session plus tôt dans l'année (au cours du sixième semestre de la formation, à partir de février) permet à certains élèves déjà prêts au CCF de le passer pour ensuite travailler les compétences de l'écrit, indispensables à la poursuite d'études. Rien ne justifie de positionner une unique session de CCF en fin d'année : elle n'est précisément pas une épreuve ponctuelle. Il est important de poursuivre la réflexion sur cette question. Je vous recommande la lecture du bilan et préconisations pour la session à venir sur notre site disciplinaire.

Vous serez informés ultérieurement des dates retenues pour l'organisation des oraux ponctuels, spécifiques et facultatifs de langue du Baccalauréat Professionnel et du CAP. **Pour rappel les convocations pour les examens ponctuels priment sur tout autre organisation interne. Il est d'ores et déjà recommandé de ne pas organiser les CCF sur ces semaines d'interrogation.**

Le site disciplinaire "L'anglais en LP : What else?" est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions. Il a à plusieurs reprises été cité par le Café Pédagogique pour la qualité des ressources proposées. Isabelle Valentin (isabelle.valentin@ac-poitiers.fr), PLP lettres-anglais au lycée Doriole de La Rochelle en est la webmestre : http://ww2.ac-poitiers.fr/anglais_lp/. Notre site est doté d'un **espace collaboratif** que je vous invite à enrichir de vos contributions pédagogiques et de vos retours d'expérience.

Vous trouverez sur notre site un lien pour vous abonner à notre « **Newsletter** ». Comme les années précédentes, vous serez souvent informés des nouveautés qui peuvent vous concerner par votre boîte académique. Pour les courriels adressés à l'inspection, il est demandé d'utiliser exclusivement votre messagerie académique : prenom.nom@ac-poitiers.fr.

De nombreux établissements sont engagés dans des **programmes de mobilité**. Le développement de compétences professionnelles, culturelles et linguistiques est un atout valorisant dans la formation de nos lycéens et apprentis. Le **BO n°31 du 28 août 2014** entérine la création d'une **unité facultative de mobilité** dans le cadre du diplôme du baccalauréat professionnel, et en définit les modalités. Je vous remercie donc de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos collègues et d'encourager vos élèves ayant bénéficié d'une PFMP dans un Etat membre de l'UE à s'y inscrire.

Pour celles et ceux qui sont engagés ou souhaitent s'engager dans des **programmes de mobilité élèves ou enseignants**, les services de la DAREIC pourront vous accompagner dans vos projets : <http://ww2.ac-poitiers.fr/dareic/>.

J'attire votre attention sur l'onglet « mobilité individuelle » ainsi que sur l'onglet « Bonnes pratiques ». Des stages d'été à l'étranger sont organisés chaque année par le CIEP, les inscriptions seront ouvertes courant novembre. Vous pouvez consulter la liste des programmes de mobilité des enseignants en vous rendant sur **Eduscol**.

Comptez, cher(e)s collègues sur ma présence à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions ainsi que dans la mise en place de projets, notamment autour de l'EGLS. Je reste mobilisé pour vous accompagner sur une relecture de la temporalité du CCF en Baccalauréat professionnel et demeure à votre écoute pour toute difficulté rencontrée. Je vous souhaite une excellente année scolaire 2017-2018.



Philippe Rambaud